



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 15 mars 2011

Agenda

Lundi 21 mars

-9h15 : entretien sur « *le projet de loi relatif à la bioéthique* », Grande salle des séances.

-9h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances.

-15h00 : **Chantal DELSOL** : « *La tentation du consensus* ».

Lundi 28 mars

-15h00 : **Jean-Claude TRICHET** : « *La surveillance de la compétitivité dans une Union monétaire* ».

Lundi 4 avril

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres

-15h00 : **Yvon GATTAZ** : « *Le goût d'entreprendre* ».

Lundi 2 mai

-9h15 : entretien « *L'irrationalisme* », Grande salle des séances.

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h00 : **Pierre DELVOLVÉ** : Lecture de « *Notice sur la vie et les travaux de Jean Foyer* », Grande salle des séances.

-18h : Remise des Prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise, Grande salle des séances.

Mercredi 4 mai

-9h30 : Colloque du Prix Olivier Lecerf : « *Rebondir après l'épreuve* », Grande salle des séances.

Lundi 9 mai

-15h00 : **Bertrand SAINT-SERNIN** : « *L'actualité du Timée* ».

Lundi 16 mai

-15h00 : **Bertrand COLLOMB** : « *Peut-on encore parler de progrès ?* »

Lundi 23 mai

-15h00 : **Renaud DENOIX de SAINT MARC** : « *Les animaux ont-ils des droits ?* ».

Séance du lundi 14 mars

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 7 mars, le président **Jean Baechler** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages (cf page suivante).

Le président Jean Baechler a ensuite passé la parole à son confrère **Jacques de Larosière**, membre de la section générale, président d'Eurofi, ancien Directeur général du FMI, ancien Gouverneur de la Banque de France, ancien Président de la BERD, qui a fait une communication sur « *le hasard moral* », notion au sujet de laquelle il a indiqué qu'elle avait « *pris naissance dans le monde des assureurs qui ont cherché à savoir si les comportements de leurs clients pouvaient être influencés par l'existence de contrats les protégeant contre divers types de risques* ». Il s'agit d'évaluer la possibilité que « *certains assurés se montrent moins prudents, voire prennent délibérément des risques auxquels ils ne se seraient pas normalement exposés sans assurance* ». Appliqué au domaine financier, le hasard moral, ou aléa moral, prend, à la lumière de la crise actuelle, une dimension considérable. Après avoir présenté une analyse précise et circonstanciée du « *coût extraordinaire de l'aléa moral en matière financière* » et après avoir proposé des moyens pour le contenir, l'orateur a conclu : « *L'aléa moral est donc le produit non seulement de comportements individuels qui, heureusement, n'ont pas été universels, nombre de banques ayant su raison garder, mais aussi de la conjonction de facteurs politiques et réglementaires. Le système a, en fait, favorisé les stratégies risquées assises sur une intime conviction d'invulnérabilité. C'est donc moins le cynisme déviant de certains agents qui est en cause que l'environnement institutionnel général. Chacun se disait qu'en cas de crise, le sentiment d'"ambiguïté constructive" entretenu par les autorités sur leur attitude, deviendrait, le jour venu, une véritable garantie "en dernier ressort". Par un curieux paradoxe, le cadre réglementaire qui devait, dans la théorie d'Arrow, diminuer les risques a contribué à la diffusion de l'aléa moral. D'où l'importance de revisiter ce cadre réglementaire, de revenir à des concepts simples sur la gestion des risques et, pour les banques centrales, de recommencer à s'occuper de la stabilité financière. [...] Il est impératif de mettre rapidement en œuvre les réformes nécessaires et qu'elles soient appliquées de façon homogène au plan international. Nous n'avons pas d'autre choix. En effet, je ne pense pas que nos démocraties soient en mesure – financièrement et politiquement – de mettre en œuvre à l'avenir un nouveau renflouement du système financier tel que celui que nous avons connu depuis deux ans.* »

À l'issue de son exposé, **Jacques de Larosière** a répondu aux questions que lui ont posées **François Terré**, **Yvon Gattaz**, **Michel Albert**, **François d'Orcival**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Georges-Henri Soutou**, **Mireille Delmas-Marty** et **Marcel Boiteux**.

Élection d'un correspondant

Guy Thuillier, historien, magistrat honoraire à la Cour des Comptes, a été élu correspondant à la place 7 (section Histoire et Géographie), laissée vacante par le décès de **Jean-François Bergier**, le lundi 14 mars, en séance publique.

Les Français face aux inégalités et à la justice sociale

- L'Académie a organisé, le mardi 8 mars 2011, à la Fondation Simone et Cino del Duca de l'Institut de France, une journée d'études autour de l'ouvrage *Les Français face aux inégalités et à la justice sociale*, paru aux Éditions Armand Colin. Ce livre est l'œuvre d'une équipe de sociologues dirigée par Michel Forsé et Olivier Galland, qui ont présenté dans la matinée les principaux résultats de l'enquête qui sert de base aux études rassemblées, enquête réalisée en septembre 2009, à l'initiative de l'Académie grâce au soutien financier de l'Institut de France (Fondation Simone et Cino del Duca), auprès de 1711 personnes de France métropolitaine qui ont répondu à un questionnaire d'une heure. Dans son supplément Économie, *Le Monde*, daté du 8 mars, retient deux des résultats présentés dans l'ouvrage : « [...] Les Français ont le sentiment d'appartenir à une société très inégalitaire. Quelque 89 % des personnes interrogées pensent que les différences de revenus sont trop grandes en France. [...] Les inégalités sont jugées fortes "par rapport à l'idée que se font les personnes de ce qui serait juste, plus que par rapport à un standard objectif". De fait, "la France se distingue d'autres pays occidentaux par des inégalités plutôt moins élevées (...) et par une sensibilité plus forte aux inégalités économiques". Interrogés sur leur propre sort, les Français sont une majorité à penser qu'ils sont du bon côté de la barrière. S'ils ont une "passion naturelle" pour l'égalité, selon le mot de Chateaubriand, les Français rejettent l'égalité absolue en matière de revenus. [...] Pour l'opinion, égalité et équité ne s'excluent pas forcément. La société la meilleure n'est pas la plus égalitaire ; elle n'est pas non plus celle où le bien-être collectif est le plus grand ; elle est celle où le sort des plus démunis est le meilleur ».

À lire

- **Raymond Boudon** : « Théorie de l'argumentation et sciences humaines » et « Petite sociologie de l'incommunication », deux analyses parues dans la revue *Hermès* du CNRS et republiées respectivement dans *L'argumentation* (166 p.) et *La Communication* (180 p.), deux volumes de la collection *Les Essentiels d'Hermès* (Paris, CNRS Éditions, 2011)

- **Jacques de Larosière** : « *Don't punish the banks that performed best!* », dans le *Financial Times* du vendredi 4 mars. « *Even if the Group of 20 leading economies have recently mentioned supervision in their communiqués, one does not see much happening on the ground. The new European authorities in particular have a lot on their plate. They will need to be equipped with sufficient resources and independence in order to generalize internationally the best supervisory standards and practices. The role of the FSB in developing supervisory policies and the International Monetary Fund in monitoring compliance with them will also be crucial if we are to create a level playing field.* »

- **Jacques de Larosière** : « Vers quel système monétaire international ? », discours prononcé le vendredi 4 mars à la Banque de France, dans le cadre du colloque international sur le thème « Face aux déséquilibres mondiaux, quelle régulation ? ». Discours disponible sur le site de l'Académie <www.asmp.fr>.

En bref

- Le Conseil pontifical de la culture organise, avec l'Institut catholique de Paris, trois séances pour fonder une nouvelle structure de dialogue entre croyants et non croyants, appelée *le Parvis des Gentils*. Deux séances se dérouleront respectivement à l'Unesco et à la Sorbonne. La troisième se tiendra le vendredi 25 mars après-midi à l'Institut de France, sous la co-présidence du Chancelier de l'Institut, **Gabriel de Broglie**, et du Cardinal **Gianfranco Ravasi**. À cette occasion, **Bertrand Collomb** et **Jean-Claude Casanova** s'interrogeront sur ce que peut être une économie juste, avant que **François Terré** et **Rémi Brague** n'apportent leur contribution à une réflexion sur le droit, les valeurs universelles et la multiplicité des références culturelles.

- Du 15 au 17 mars, **Georges-Henri Soutou** participera à Montréal au colloque organisé par l'International Studies Association. Il y traitera, le mercredi 16 mars, du sujet : « President Valéry Giscard d'Estaing and the problem of global governance ».

- À l'invitation de la Maison Heinrich Heine, **Georges-Henri Soutou** participera, le mercredi 23 mars, avec les historiens Horst Möller, Martin Sabrow et Franz-Rutger Hausmann, à un débat suscité par la publication de *Das Amt und die Vergangenheit* (Blessing 2010), étude critique sur le rôle du ministère des Affaires étrangères et des diplomates allemands sous le III^e Reich.

- **Rémi Brague** participera, le mardi 29 mars, à la table ronde « L'Europe des origines – Réflexions philosophiques et scientifiques sur la réalité des faits », qu'organisera *Rencontres médiévales européennes*, sous la présidence de **Monique Cazeaux**, Conservateur honoraire de la BNF, à la Maison de l'Europe.

Dépôts d'ouvrages

- Lors de la séance du lundi 14 mars, **Jean Tulard** a présenté à ses confrères *Le Dossier Carrier* (2010, 407 p.) d'Abel Poitrineau, préfacé par Jacques Dupâquier†.

- **Georges-Henri Soutou** a présenté l'ouvrage collectif *Le grand dessein parisien de Georges Pompidou* (Paris, Somogy éditions d'art, 2010, 255 p.).